

**La montagne a présenté ses propositions
pour le bilan de santé de la PAC
à Michel Barnier**

Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture a reçu vendredi 29 février au salon de l'agriculture les représentants agricoles des massifs de montagne – Massif central, Jura et Alpes du Nord – pour échanger sur leur vision de la future PAC. Il a reçu leurs propositions pour le bilan de santé de la Pac.

A eux trois, le massif Central, le Jura et les Alpes du nord représentent 29 départements français caractérisés par une agriculture de montagne qui fournit des produits de qualité, une activité économique et un espace vivant dans des territoires difficiles.

Le Ministre a d'emblée rappelé que le bilan de santé est pour lui une étape vers la nouvelle PAC et qu'il faut pour cela accepter de bouger et d'innover dans les propositions faites à l'Europe. Une vision partagée par les montagnards, pour qui le bilan de santé doit être l'occasion de réorienter la Pac avec une plus grande équité entre les systèmes de production et les territoires. C'est aussi l'occasion de répondre à trois défis pour l'agriculture de montagne : être acteur de la gestion des marchés, assurer un revenu des exploitants et maintenir et installer des exploitations dans les territoires. Les 10 propositions présentées doivent permettre de répondre à ces trois enjeux.

Eviter la délocalisation de la production laitière de montagne et maintenir des prix rémunérateurs

Les professionnels proposent de mettre en place un mode de gestion inter professionnelle de la production laitière, des volumes et des prix, à l'échelle de bassins laitiers. Le ministre s'est montré très attentif à cette proposition de régulation et de maîtrise des marchés à travers une démarche qui pourrait débiter sur les territoires de montagne et servir ainsi de test avant la fin des quotas.

Maintenir l'élevage

Les professionnels proposent un rééquilibrage des soutiens du premier pilier en faveur des systèmes herbagers par la mise en place notamment d'une mesure herbe significative. Par ailleurs il a été débattu avec le ministre de la proposition des professionnels d'une harmonisation progressive des paiements uniques au niveau national en commençant par l'instauration d'un DPU minimum pour tous les hectares en production, avec un montant dégressif sur le principe de l'Ichn.

Du « durable » pour la montagne

Le maintien de l'installation en montagne passe par des mesures significatives d'accompagnement des investissements et par une meilleure compensation des handicaps naturels dans le second pilier.

Le ministre reconnaît que l'agriculture de montagne est déjà largement engagée dans une forme de gestion durable des ressources ; il souhaite mieux valoriser cette expérience et incite les professionnels de la montagne à mieux la faire connaître.

L'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne) participait également à cette rencontre pour souligner de son côté le rôle que l'agriculture tient sur ces territoires et confirmer le soutien des élus à ces propositions. Le ministre a sur ce point rappelé l'intérêt de faire partager ces positions par les régions européennes de montagne et de mobiliser les élus européens de la montagne. Une prochaine réunion de travail a déjà été fixée pour avancer dans le contenu des propositions avant que ne soit arrêtée la position française sur le bilan de santé.

**Le Président du SIDAM
Le Président du SUACI Alpes du Nord
Le Président de l'ARDAR**

**Jacques CHAZALET
Gérard DUCREY
Paul Henri PAGNIER**

Les membres de la délégation : Patrick Escure (massif central), Sylvain Marmier et Pierre Henri Pagnier pour le Jura, Gérard Ducrey et Christophe Léger pour les Alpes, Pierre Bretel pour l'Anem.



Pour de plus amples informations :

SUACI (Le service montagne des Chambres d'Agriculture de la Savoie, Haute Savoie et de l'Isère)
Tél. 04 79 70 77 77

SIDAM (Service Interdépartemental pour l'animation du Massif Central)
Tél. 04 73 28 78 32

ARDAR (Association Régionale de Développement Agricole et rural / Massif du Jura)
Tél. 03 81 54 71 52